

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2017

Le vingt avril deux mil dix-sept, une convocation individuelle a été adressée à chacun des membres du Conseil Municipal, à l'effet de se réunir en séance publique, le lundi 27 avril 2017.

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Loïc TRIDEAU, Maire.

### Ordre du jour :

- ▶ Emploi avenir. Renouvellement.
- ▶ Document unique. Demande subvention au FNP.
- ▶ Tarifs 2017-2018. Restaurant scolaire et garderie péri-scolaire.
- ▶ Tarifs 2017 pour l'assainissement et le droit de place.
- ▶ Matériel informatique pour la bibliothèque. Demande de subvention.
- ▶ Contrat éclairage public. Avenant au contrat.
- ▶ Concession d'aménagement d'un lotissement. Choix de l'aménageur et signature de la convention.
- ▶ Questions diverses. CNAS Bilan annuel 2016.

### Etaient présents :

M. TRIDEAU Loïc, Mme DE PASQUALE Mireille, M. GUEHERY Alain, Mme SURUT Brigitte, M. PAUZAT Laurent, Mme GOUET Thérèse, M. DECARPES Gérard, M. FREULON Jean-Noël, M. LAMARGOT Laurent, M. BODEREAU Emmanuel, Mme ANDRE Audrey, Mme GUILLOU Laurence, Mme LE BIHAN Stéphanie, M. DESLANDES Patrick, M. ESNAULT Joël, Mme GOURDIN Séverine, M. TAYSSE Stéphane.

Etaient absents excusés : Mme DUPUY Katia, Mme GASNIER Séverine.

Secrétaire de séance : M. TAYSSE Stéphane.

### Pouvoirs :

Mme DUPUY Katia a donné pouvoir à Mme SURUT Brigitte.

Mme GASNIER Séverine a donné pouvoir à M. ESNAULT Joël

Le procès-verbal de la réunion du 27 mars 2017 n'appelant aucune observation, est adopté à l'unanimité. Les conseillers présents signent le registre des procès-verbaux.

**EMPLOI AVENIR. Renouvellement.**

Délibération 2017-21

Suite au recrutement d'un emploi avenir le 1<sup>er</sup> mai 2016 pour une durée de 1an et que ce jeune donne satisfaction.

Le Conseil Municipal décide de prolonger ce contrat pour une durée de 2 ans.  
Soit du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2019 à temps complet et aux mêmes horaires.

VOTE : UNANIMITE.

**DOCUMENT UNIQUE. Demande de subvention.**

Délibération 2017-22

Monsieur GUEHERY Alain fait part au Conseil Municipal qu'une subvention est attribuée par le fonds national de prévention pour l'élaboration du document unique.

Vu l'article 2-1 du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale, indiquant que les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité,

Vu les dispositions contenues aux articles R.4121-1 à R.4121-4 du Code du Travail, précisant que les employeurs territoriaux doivent transcrire et mettre à jour dans un Document Unique le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs,

Considérant que le Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale des Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) attribue des subventions compensant le temps des agents investis dans la réalisation de la démarche,

Le conseil municipal

- autorise le maire à présenter un dossier auprès du Fonds National de Prévention et à recevoir la subvention allouée.

VOTE : UNANIMITE.

**TARIFS DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE : 2017-2018.**

Délibération 2017-23

Accueil périscolaire : de septembre 2017 à juillet 2018.  
Les tarifs sont basés sur le quotient familial des familles.  
La tarification se fera à la ½ heure. Toute demi-heure commencée est facturée.

Les nouvelles tranches de quotients familiaux proposées pour la rentrée de septembre 2017.

T1 : moins de 700 €  
T2 : de 701 à 900 €  
T3 : de 901 à 1200 €

T4 : de 1201 à 1500 €  
T5 : au-delà de 1500 €

La commission propose les augmentations progressives suivantes :

Pour les T1 : pas d'augmentation  
Pour les T2 : Une augmentation de 1%  
Pour les T3 et les T4 : Une augmentation de 1.5%  
Pour les T5 : Un tarif représentant le T4 de l'an dernier : + 3%

2017

T1 : 0.90 €  
T2 : 1.01 €  
T3 : 1.12 €  
T4 : 1.23 €  
T5 : 1.25 €

La restauration scolaire : le prix d'un repas.

2017

T1 : 3.43 €  
T2 : 3.64 €  
T3 : 3.79 €  
T4 : 3.90 €  
T5 : 3.97 €

Hors Fillé : 4.60 €  
Allergiques 1.75 €  
Adultes : 4.80 €

VOTE : UNANIMITE.

**TARIFS 2017 pour l'assainissement et le droit de place.**

Délibération 2017-24

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier les tarifs 2017 comme suit :

	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Participation assainissement collectif	1050 €	1100 €
Surtaxe assainissement abonnement	0.60 € 17.50 €	0.65 € 18.00 €
Droit de place	17.50 €	17.50 €

VOTE : UNANIMITE.

**Matériel informatique pour la bibliothèque.  
Demande de subvention.**

Délibération 2017-25

Matériel informatique pour l'ouverture de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Sarthe et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine de financement	Montant H.T.
Maître d'ouvrage	4 401.49 €
Leader	
DETR	
FNADT	
Conseil Régional	
Conseil Départemental 30%	1 886.35 €
Autres collectivités	
Autre public	
Fonds privés	
TOTAL	6 287.84 €

Le Conseil Municipal,  
Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

#### **Contrat éclairage public. Avenant au contrat.**

Délibération 2017-26

Monsieur le Maire présente un avenant au contrat de l'entreprise CITEOS pour l'entretien de l'éclairage public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte cet avenant pour 3 ans et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE.

#### **CONCESSION D'AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT. Choix de l'aménageur et signature de la convention.**

Délibération 2017- 27

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil Municipal que SARTHE HABITAT a été retenu pour la concession d'aménagement d'un lotissement, Rue de l'Aunay.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise le Maire à Signer la convention avec SARTHE HABITAT.

VOTE : UNANIMITE.

#### QUESTIONS DIVERSES

CNAS : Bilan annuel 2016.

Monsieur GUEHERY Alain informe le Conseil Municipal sur le bilan annuel 2016 du Centre National d'Action Sociale.

**Vernissage de la fresque à l'école publique.**

Une soixantaine de familles était présente.

**1<sup>ER</sup> mai :** Tournoi d'échecs.

**8 mai :** Rendez-vous au Monument aux Morts à 10h à FILLE

**Vestiaires du terrain de football.**

Ils sont quasiment terminés. Les finitions extérieures autour des huisseries ont été réalisées.

**Travaux rue des Gesleries.**

Le passage de la téléphonie en souterrain est en cours, à suivre l'électricité.

**Travaux de la bibliothèque.**

Les fenêtres commencent à être posées, l'enduit et la couverture sont terminés.

**14 mai 2017.**

Le rallye « découverte du patrimoine » passera à Fillé.

**Bibliothèque.**

Le mobilier de la future bibliothèque devrait être choisi prochainement.

Le chemin des Carrières a été aménagé pour les piétons et vélos par la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

La séance est levée à 21h55.